

Avis du MSAA et du médecin hygiéniste en chef aux maisons de retraite concernant la vaccination et la sécurité en matière de maladies respiratoires

Le 28 novembre 2022, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) et le médecin hygiéniste en chef (MHC) ont publié cette [note de service](#) (disponible en anglais [ici](#)) pour faire le point sur la situation relative à la COVID-19 et à d'autres virus respiratoires dans le secteur des maisons de retraite et pour insister sur l'importance de la vaccination. Des tendances préoccupantes sont observées en Ontario concernant la COVID-19 et d'autres virus respiratoires, comme la grippe et le virus respiratoire syncytial (VRS), qui entraîneront d'autres complications au cours des mois à venir.

La note de service contient des renseignements sur :

- la dose de rappel du vaccin bivalent contre la COVID-19 et le vaccin contre la grippe
- les mesures que peuvent prendre les exploitants pour protéger les résidents et les employés des maisons de retraite, comme l'hygiène des mains, le port du masque, l'accès aux traitements antiviraux, la consigne de rester à la maison si l'on se sent mal, la ventilation et la filtration de l'air, et la facilitation de l'administration des vaccins

Les maisons de retraite sont tenues de mettre en œuvre les recommandations concernant les maisons de retraite formulées dans le document [Ministère de la Santé – Document d'orientation sur la COVID-19 : Foyers de soins de longue durée, maisons de retraite et autres lieux d'hébergement collectif pour les bureaux de santé publique](#) et les exigences énoncées dans le document [Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité – Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario](#).

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide, les maisons de retraite peuvent communiquer par courriel avec le MSAA à l'adresse RHInquiries@ontario.ca ou avec l'ORMR à l'adresse info@rhra.ca.